

Mon Plan Rénov' À qui s'adresser ?

Permanences physiques
ou téléphoniques, sur rendez-vous,
avec l'un de nos 3 conseillers



01 64 98 11 79
www.melunvaldeseine.fr



Un service
pour les habitants
de tout le territoire



CAMS - Imprilith - Ermendo - 09/2024 - Ne pas jeter sur la voie publique



Mon plan
rénov'
MELUN VAL DE SEINE

un projet de Rénovation Énergétique?



L'AGGLO vous accompagne

Conseils gratuits · Aides financières
melunvaldeseine.fr / 01 64 98 11 79



Région
Île-de-France

seine 77
et
le département

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

avec

France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Agence
nationale
de l'habitat

CEE
Les certificats
d'économies
d'énergie
Le service public pour améliorer
mon bâtiment et améliorer
mon habitat

avec

France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

CEE
Les certificats
d'économies
d'énergie
Le service public pour améliorer
mon bâtiment et améliorer
mon habitat

Parc
naturel
régional
du Gâtinais français

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
MELUN
VAL DE SEINE

Mon Plan Rénov'

Des conseils gratuits et des aides financières

Pour encourager la rénovation énergétique des logements privés sur les 20 communes de son territoire*, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place le dispositif Mon Plan Rénov'. L'Espace Conseil France RENOV' est un service public, ses conseillers offrent un accompagnement gratuit, neutre et objectif, pour vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique, sur les plans techniques, administratifs et financiers.



POURQUOI FAIRE ?

Les conseillers FRANCE RENOV' sont à votre disposition pour :

- Identifier les solutions techniques appropriées à votre logement et à votre budget
- Vous indiquer les aides financières auxquelles vous avez droit
- Vous aider et vous orienter en fonction de votre projet



POUR QUI ?

- Pour tous les propriétaires occupants
- Pour les copropriétés (syndicats de copropriétaire)

* voir la carte du territoire au dos

4 BONNES RAISONS de se lancer !

1



Diminuez vos factures d'énergie

2



Améliorez le confort de votre logement

3



Valorisez votre patrimoine immobilier

4



Préservez l'environnement

Mon Plan Rénov'

Un coup de pouce financier pour vos travaux

Dans le cadre de ses politiques de l'habitat et de la transition écologique, L'Agglo a fait le choix de soutenir financièrement certains projets de rénovation thermique d'ampleur.

POUR UN PROPRIÉTAIRE



Qui occupe son logement

- ✓ Vous obtenez l'aide « Ma Prime Rénov' Mon parcours accompagné » de l'Anah ?

L'Agglo vous permet d'obtenir une aide complémentaire pour mener votre projet.

Ce dispositif est mobilisable sous conditions de ressources.



Au sein d'une copropriété

- ✓ Votre copropriété bénéficie de l'aide « Ma Prime Rénov' Copropriété » de l'Anah ?

Vous pouvez bénéficier d'un complément de la part de l'Agglo sous conditions.

ATTENTION !

Ne signez aucun devis et ne commencez aucun travaux tant que vous n'avez pas la validation écrite des montants de vos subventions !